

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 12
Procurations : 3

Objet :

Tarifs cantine 2023/2024

L'an deux mille vingt trois
Le 9 mai

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation 02 mai 2023

Présents :

Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Emilie VINCENT, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, M. Luc LEVRARD, Mme Marie-Laure BERTRAND, M. Joël CLOSIER, M. Guillaume PEREZ, M. Pierre REBEIX, Mme Amélie VAN ETTINGER, M. Pascal BRUN.

Excusés : Mme Leila SMITH qui donne pouvoir à Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Jocelyne SCHWALLER qui donne pouvoir à Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Aurélie VUILLERMOZ qui donne pouvoir à Mme Emilie VINCENT.

Absents : M. Nicolas GRES, Mme Carine CROCHET-CARMES, M. Christophe VOUTAZ, M. Bernd BECK.

Mme le Maire **EXPOSE** que,

Après discussion en commission vie scolaire et périscolaire et en exécutif, et ces deux instances n'étant pas d'accord sur le fait d'augmenter les tarifs de la cantine et dans quelle mesure les augmenter, il est proposé au conseil municipal divers scénarii :

- Ne pas augmenter les tarifs pour 2023/2024 (proposition de la commission)
- Augmenter les tarifs de 1 % (proposition exécutif)
- Augmenter les tarifs de 2.5 %
- Augmenter les tarifs de 5 %

Cette augmentation concerne les tranches A, B, C, D ainsi que l'encadrement des enfants qui apportent un panier repas dans le cadre de leur protocole d'accueil individualisé.

A noter que lors du conseil municipal du 12 avril 2022, une augmentation de 5 % des tarifs avait été décidée et validée par le conseil. L'année précédente c'était une augmentation de 6 %. L'idée était d'anticiper l'augmentation du coût du repas, pour la commune, lié à l'augmentation du prix des denrées et des coûts de l'énergie. La commission vie scolaire et périscolaire souhaitait une augmentation progressive dans les années et ne pas dépasser dans le même temps le tarif de 9 € pour la tranche D.

Le coût repas du prestataire Bourg Traiteur sous le précédent contrat 2021-2023 était de : 2.85 € HT

L'actuel coût repas est de : 3.20 € HT.

NB : Formule de calcul pour le quotient familial = Revenu fiscal de référence divisé par 12 divisé par le nombre de parts

Mme le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'arrêter les tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2023/2024 et de faire un choix parmi les différentes options proposées en annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité – 10 POUR (Mme VINCENT, Mme VUILLERMOZ, Mme VAN ETTINGER, M. REBEIX, M. BRUN, M. PEREZ, M. TROUILLOUD, M. CLOSIER, Mme PASSUELLO, Mme SMITH) – 1 ABSTENTION (Mme SCHWALLER) – 4 CONTRE le maintien des tarifs et favorables à une augmentation de 1 % (Mme BERTRAND, Mme BOISSIN, M. LEVRARD, Mme VAN DER VOSSSEN).

APPROUVE le maintien des tarifs « cantine scolaire » pour l'année scolaire 2023/2024 comme dans le tableau ci-dessous :

CANTINE SCOLAIRE 2023/2024				
CATÉGORIE	QUOTIENT	TARIF AU REPAS	TARIF MENSUEL ABONNEMENT 1J/SEMAINE	TARIF MENSUEL ABONNEMENT 4J/SEMAINE
T	0 à 500	1,00 €	3,18 €	12,73 €
A	501 à 800	5,35 €	17,02 €	68,08 €
B	801 à 1 334	6,74 €	21,44 €	85,77 €
C	1 335 à 1 944	7,31 €	23,25 €	93,00 €
D	1 945 et +	8,77 €	27,89 €	111,57 €
Garderie enfant avec panier repas *		4,00 €		

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.
Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex,

